



AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES DES RÉSIDENCES ISOLÉES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

INSPECTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Tout propriétaire d'une résidence isolée non desservie par un réseau d'égout doit respecter le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22). Entre autres, lorsque l'installation septique devient une source de nuisance, le propriétaire doit s'assurer de la mise aux normes de son installation septique dans les plus brefs délais. Les citoyens n'ont donc pas à attendre la visite de l'inspecteur.

Le fait de procéder avant l'inspection de votre propriété par l'inspecteur de la Municipalité vous donne davantage de temps pour faire les démarches et limite les risques que vous receviez une amende minimale de 5 000\$ plus les frais et contributions en vertu de la réglementation provinciale. De plus, nous vous rappelons qu'il existe présentement un crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes des installations septiques et ce crédit est pour le moment valide jusqu'à avril 2022.

La Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus est tenue d'appliquer cette réglementation sur son territoire. La Municipalité informe donc sa population qu'elle entend procéder à des visites terrain d'un certain nombre de résidences sur son territoire. Les résidences visées pour l'année 2021 sont indiquées au tableau ici-bas. Les installations septiques de ces résidences feront l'objet d'une inspection et sont sujettes à une mise aux normes, le cas échéant. Nous tenons à rappeler qu'un permis doit avoir été obtenu avant tous travaux de construction, rénovation, modification ou déplacement d'une installation septique.

Les résidences isolées inscrites au tableau suivant sont sujettes à être visitées au cours de l'année 2021 pour la vérification de leurs systèmes de traitement des eaux usées.

NUMÉROS	VOIE
432-A, 432-B, 432-C, 432-D, 432-E, 432-F	4 ^e Rang Nord
432, 432-A, 446, 456, 460, 466, 469, 476	4 ^e Rang Sud
502, 503, 504, 506-A	5 ^e Rang Nord
504, 507, 514, 517, 518, 522	5 ^e Rang Sud
3001, 3003, 3060, 3064, 3068	Ancienne Route 1

Donné à Sacré-Cœur-de-Jésus

Sylvie Mercier
Directrice générale / secrétaire-trésorière